

Infos Express MONTINOISES
DÉCEMBRE 2021



Le mot du maire.

Chères Montinoises, Chers Montinois,

La date du 8 janvier 2022 avait été retenue pour l'organisation de la cérémonie des vœux.

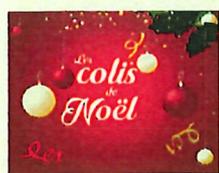
Or, les dernières annonces du gouvernement liées à la crise sanitaire ne nous permettent pas de maintenir ce rendez-vous qui se veut à la fois festif et convivial.

C'est pourquoi, malheureusement, cette année encore, la cérémonie des vœux est annulée.

Malgré ce contre-temps, la municipalité vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

*Le Maire,
Philippe Combrousse*

Colis.....



70 ANS. Les Montinois(es) âgé(e)s de 70 ans et plus ont été destinataires d'un courrier pour les inviter soit à un repas, soit à recevoir un colis de Noël. Les personnes qui ne l'auraient pas reçu peuvent s'adresser à la mairie.

Environnement.....

FLEURISSEMENT. Plusieurs Montinois figurent au palmarès 2021 des maisons fleuries organisé par le Conseil Départemental.

1^{ère} Catégorie : *Maisons avec jardin très visible de la rue ou décor floral installé en bordure de la voie publique* : Chantal Guillet et Pierre Didier, Jean-Pierre Terreaux

2^{ème} catégorie : *Fenêtres, murs, balcons, terrasses* : Yvette et Pierre Bastien, Evelyne et Etienne Mariotte

3^{ème} catégorie : *Aménagements associant minéraux, bois et végétaux* : Nadia Steiner et Christophe Gay.



Le jury communal a également retenu comme lauréats :

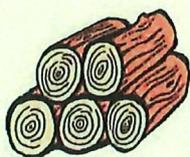
1^{ère} Catégorie : Mireille et Henri Larrère, Arlette et Henri Bruand, Ghyslaine et Mariel Orriols.

2^{ème} catégorie : Christèle Murat et Laurent Jung, Danièle Clément, Marie-Christine et José Ferreira.

3^{ème} catégorie : Béatrice Baise, Valérie Sube, Michèle et Denis Brand.

L'association « Patrimoine & Mémoire » se voit attribuer un prix spécial pour le jardin magique.

AFFOUAGE. Les personnes intéressées par l'affouage sont priées de venir s'inscrire en mairie avant le 31 décembre. Pour 2022, les coupes seront réalisées dans les parcelles 13-14-15 de la forêt communale (lieu-dit « Fenusiel »).



Noël.....



ILLUMINATIONS. Les décorations de fin d'année resteront en place jusqu'au 11 janvier 2022. La municipalité adresse ses sincères remerciements aux Montinois et Montinoises qui ont décoré leur maison pour les fêtes de fin d'année.

Location.....



MAISON INDIVIDUELLE. À louer, ex-presbytère « type T6 ». Libre de suite.

S'adresser à la mairie pour plus de renseignements au 03.84.76.54.50.

Gendarmerie.....



CAMBRIOLAGES : Les services de la gendarmerie ont été amenés à constater plusieurs cambriolages ou tentatives de cambriolages dans des maisons.

La gendarmerie rappelle la nécessité de bien fermer les portes de votre résidence, même quand vous êtes à l'intérieur de votre domicile.

Signalez au 17 toute présence d'individus semblant faire du repérage. Il en est de même pour les véhicules suspects ou pour toute situation vous semblant anormale.

Restez vigilants !

ETAT - CIVIL

CARNET ROSE ET BLEU.

Lou et Maël sont nés le 9 novembre à Digne-les-Bains. Ils sont les enfants jumeaux (une fille et un garçon) de Florence Cézard et Christophe Lucarz. Ils font le bonheur de leur grand-mère, Annie Lucarz, conseillère municipale et bibliothécaire.

La municipalité adresse ses sincères félicitations aux parents.

DEUILS.

Monique Carrié, 89 ans, qui demeurait rue du Tremblois est décédée le 28 octobre. Ses obsèques ont été célébrées le mardi 2 novembre à Montigny-lès-Vesoul.

Simone Rutter est décédée le 30 octobre à l'âge de 88 ans. Elle était la maman de Joël Rutter, domicilié rue des Chenevières.

Ses obsèques ont été célébrées le mercredi 3 novembre à Vesoul.

Colette Javelet est décédée le 4 novembre à l'âge de 85 ans. Elle était la sœur de Chantal Guillet, domiciliée rue des Vergers.

Ses obsèques ont été célébrées le lundi 8 novembre à Ovanches.

Claire Nather est décédée le 5 décembre à l'âge de 97 ans. Elle était la maman de Jacques Nather, domicilié rue de la Prairie.

Ses obsèques ont été célébrées le mercredi 8 décembre à Vesoul.

La municipalité adresse ses sincères condoléances à leurs proches.

Communication.....



PANNEAU POCKET. Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, le Conseil Municipal a renouvelé son adhésion pour bénéficier de l'application Panneau Pocket. Toute l'actualité de la commune, les événements, les informations de coupures réseaux, etc... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Si vous rencontrez des difficultés pour télécharger l'application sur votre téléphone portable, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer = 100 % anonyme

Pense-bête... Pense-bête... Pense-bête... Pense-bête...

SECRÉTARIAT DE MAIRIE VACANCES D'HIVER :



- **Vendredi 24 décembre** : 8h30 à 12h30.
- **Lundi 27 décembre** de 16h30 à 18h30.
- **Mardi 28 décembre** **exceptionnellement fermé.**
- **Vendredi 31 décembre** **exceptionnellement fermé.**

Une permanence est assurée par le maire et/ou les adjoints chaque vendredi de 18h30 à 19h30. Celle-ci est suspendue à compter du 24 et reprendra le 7 janvier 2022.

Tél. : 03.84.76.54.50

Mail : mairie-montigny2@wanadoo.fr

Bibliothèque : Jusqu'à nouvel avis, la bibliothèque municipale située dans les locaux de la Maison de la Bergère sera ouverte, à **titre individuel sur rendez-vous**, le samedi de 10h à 12h, en s'adressant à la mairie, **fermeture exceptionnelle du 24 décembre 2021 au 8 janvier 2022 inclus.**

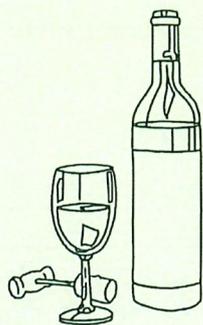
L'accueil est assuré par Annie Lucarz.

www.montigny-les-vesoul.eu

06.46.58.30.81.

Numéro de téléphone pour pouvoir alerter rapidement un **représentant de la commune** en cas de **besoin urgent** : voirie, fuite d'eau...

PENSEZ A LA CUVÉE SPÉCIALE

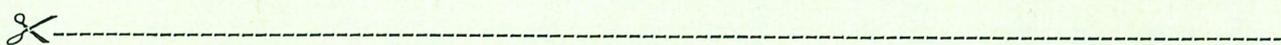


À l'occasion des fêtes de fin d'année, suite aux festivités reportées pour la remise des clefs de la chapelle de notre village, une « Cuvée des Dames Nobles 2020 » a été spécialement réservée par Frédéric Lornet, vigneron à l'Abbaye de Montigny-lès-Arsures, dans le vignoble du Jura.

Un « Trousseau » vin rouge de la récolte 2018, vivement conseillé, a retenu l'attention des organisateurs.

Vous pouvez en commander en complétant le coupon édité ci-dessous.

« *L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération* ».



BON DE COMMANDE

A compléter et à retourner à la mairie

Cuvée des Dames Nobles 2020

Nom prénom :

Adresse : Tél :

Je commande : 3 bouteilles à 11 € soit 33 € (*)
6 bouteilles à 11 € soit 66 € (*)
12 bouteilles à 11 € soit 132 € (*)
..... bouteille(s) à 11 € soit € (*)

Je joins un chèque de € à l'ordre du Trésor Public.



Date et signature :

(*) *Rayer les mentions inutiles*